

Conditions d'utilisation du concierge auto

mydrive American Express® Gold
mydrive World Mastercard® Standard

(valables dès le 1^{er} janvier 2021)

1 Objet

1.1 Les titulaires d'une carte de crédit mydrive émise par Swisscard AECs GmbH (ci-après «émettrice») peuvent, par le biais du concierge auto, utiliser certains services en relation avec des voyages à l'étranger effectués avec un véhicule de catégorie B ou BE, pour un usage qui n'est pas classifié comme transport dangereux.

1.2 Les présentes «conditions d'utilisation du concierge auto» (ci-après «**conditions d'utilisation**») constituent une partie de la relation contractuelle entre l'émettrice et le client et règlent leurs rapports concernant le concierge auto. Les conditions d'utilisation complètent les autres dispositions applicables à la relation contractuelle entre l'émettrice et le client, en particulier les conditions générales de l'émettrice applicables au produit de carte concerné (ci-après «**CG**»). En cas d'éventuelles contradictions, les présentes conditions d'utilisation prévalent.

2 Prestations

2.1 Les prestations et le prestataire sont définis par l'aperçu des prestations et des frais.

2.2 Les prestations sont fournies par l'émettrice, représentée par Ten Lifestyle Management Switzerland GmbH.

2.3 Les clients font appel aux prestations par téléphone au numéro indiqué dans l'aperçu des prestations et des frais. Pour des motifs de sécurité et pour améliorer la qualité du service et des prestations offertes, toutes les conversations téléphoniques peuvent être enregistrées et analysées par échantillons.

3 Conditions contractuelles pour la fourniture de renseignements

3.1 Les renseignements fournis sont valables pour les conducteurs d'un véhicule selon le ch. 1.1. Le champ d'application est limité aux Etats de l'UE et l'AELE, ainsi qu'aux USA, au Canada et à l'Australie. Les informations se basent respectivement sur des fiches-pays publiées par des clubs automobiles ou d'autres services officiels.

3.2 L'émettrice s'efforce de fournir des informations et des renseignements précis et actuels. L'émettrice est cependant dépendante des informations reçues de sources externes, sur lesquelles elle n'a aucun contrôle. Aucune garantie n'est donnée pour l'exactitude et le caractère complet du contenu des renseignements et l'émettrice décline toute responsabilité y relative.

4 Conditions contractuelles pour les prestations de mise à disposition et de courtage

4.1 Pour la mise à disposition et le courtage de prestations de tiers pour le compte du client, les conditions de courtage prévues au paragraphe B des conditions des Travel & Lifestyle Services de l'émettrice s'appliquent par analogie, sauf disposition contraire des présentes.

L'émettrice reprend les articles qu'elle a fournis dans le cadre de son activité de courtage si ceux-ci se révèlent inadaptés en raison d'une prestation de services défectueuse de l'émettrice. Dans ce cas, les frais déjà facturés au client lui sont remboursés. La prestation de services n'est pas défectueuse si le client a donné des informations peu claires, fausses ou incomplètes. Dans ce cas, il n'y a pas de droit au remboursement.

5 Dispositions finales

5.1 Les présentes conditions d'utilisation sont valables à partir du 01.01.2021. Elles peuvent être mises à jour ou modifiées en tout temps. Les modifications seront communiquées sous une forme appropriée au client et considérées comme acceptées si la carte n'est pas résiliée avant l'entrée en vigueur de ces modifications mais en tous les cas lors de l'utilisation suivante du concierge auto.

5.2 Le droit applicable et le for sont définis par les dispositions des CG.

Aperçu des prestations et des frais du concierge auto

Téléphone +41 44 385 57 75

1.	Service de renseignements téléphoniques	Frais
a)	Service de renseignements	
	Renseignements téléphoniques sur les règles spécifiques en matière de circulation, les limitations de vitesse	gratuit
b)	Permis de conduire international	
	Informations sur la nécessité d'un permis de conduire international	gratuit
	Informations sur l'obtention du permis de conduire international	gratuit

2.	Prestations de renseignements et de courtage	Frais
a)	Vignettes	
	Renseignements sur les vignettes ou péages obligatoires	gratuit
	Commande et envoi de vignettes et d'autres autorisations de circuler analogues	frais effectifs + port
b)	Eco-vignette pour circuler en Allemagne	
	Renseignements sur le droit de conduire dans les villes	gratuit
	Commande et envoi de vignettes pour le droit de conduire, sous réserve de la compatibilité environnementale du véhicule, avec frais de traitement de 24 CHF	frais effectifs + 24 CHF + port
c)	Equipement de sécurité	
	Renseignements sur l'équipement de sécurité spécifique au pays (gilet de sécurité, triangle de panne, etc.)	gratuit
	Commande et livraison d'équipements de sécurité spécifiques au pays, sous réserve de leur disponibilité	frais effectifs + port
d)	Trains-autos / ferrys	
	Renseignements sur les lignes	gratuit
	Réservation de places pour véhicules / passagers sur des ferrys et trains-autos, à condition qu'elles soient disponibles et sous réserve de la taille / du type de véhicule	gratuit*
e)	Véhicules de location / service de limousines / service de parking	
	Organisation et réservation de véhicules de location / limousines sous réserve de leur disponibilité	gratuit*
	Organisation et réservation de Valet Parking aux aéroports (dans la mesure où ce service existe à l'aéroport en question), sous réserve de leur disponibilité	gratuit*
	Organisation d'un chauffeur en cas d'interdiction de conduire du client / d'une limousine pour la poursuite du voyage / ou le voyage de retour en cas de confiscation du véhicule du client	gratuit*

* L'organisation des prestations correspondantes par l'émettrice est gratuite. D'éventuels frais de réservation, autres frais ou taxes sont débités de la carte du client.

Swisscard AECS GmbH • Case postale 227 • CH-8810 Horgen • www.mydrivecard.ch
mydrive Credit Cards, issued by Swisscard AECS GmbH